

## **Municipalité de Morin-Heights**

### **PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ D'ARGENTEUIL MRC DES PAYS-D'EN-HAUT**

#### **PROCÈS-VERBAL**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Morin-Heights tenue à la salle communautaire, 567, chemin du Village, le mercredi, 13 février 2013, à laquelle sont présents Mesdames les conseillères Mona Wood et Leigh MacLeod ainsi que Messieurs les conseillers Peter MacLaurin, Jean Dutil, Claude P. Lemire formant quorum sous la présidence du maire Timothy Watchorn.

Monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais est absent.

Le Directeur général, Yves Desmarais, est présent.

À 19h30, Monsieur le maire constate le quorum, souhaite la bienvenue au public et le Conseil délibère sur les dossiers suivants.

#### **17.02.13      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté par le Directeur général.

- 3      ADMINISTRATION**
- 3 1    Approbation des procès-verbaux
- 3 2    Finances**
- 3 2 1   Bordereau de dépenses au 31 décembre 2012 et pour janvier 2013
- 3 2 2   État des activités financières au 31 janvier 2013
- 3 3    Correspondance**
- 3 4    Personnel**
- 3 4 1   Voeux de prompt rétablissement - Guy Labelle
- 3 5    Résolution**
- 3 5 1   Comité consultatif Politique des Aînés
- 3 6    Réglementation**
- 3 6 1   Adoption du règlement 502-2012 sur la tarification de services
- 3 6 2   Avis de motion - Règlement 504-2013 qui prévoit le paiement d'une indemnité pour préjudice matériel subi en raison de l'exercice des fonctions
- 4      SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 4 1 1   Rapport mensuel du Directeur
- 4 2    Personnel**
- 4 2 1
- 4 3    Résolution**
- 4 3 1
- 4 4    Réglementation**
- 4 4 1
- 5      TRAVAUX PUBLICS**
- 5 1
- 5 2    Personnel**
- 5 2 1   Autorisation de procéder à l'embauche de personnel temporaire
- 5 2 2   Retraite de monsieur Henri Weekes
- 5 2 3   Dossier Gilles Thibodeau
- 5 3    Résolution**
- 5 3 1   Acquisition d'une chargeuse rétrocaveuse

## **Municipalité de Morin-Heights**

- 5 3 2 Services professionnels d'ingénierie pour la préparation des plans, devis et la surveillance des travaux - Domaine Balmoral
- 5 4 Réglementation**
- 5 4 1
- 6 ENVIRONNEMENT ET PARCS**
- 6 1
- 6 2 Personnel**
- 6 2 1
- 6 3 Résolution**
- 6 3 1
- 7 URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
- 7 1 Rapport mensuel du Directeur
- 7 1 2 Procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme
- 7 2 Personnel**
- 7 3 Résolution**
- 7 3 1 Projet intégré d'habitation - cross-country retreat
- 7 3 2 Projet de lotissement projeté - lots 4924659, 4924660, 4924661 et 4924662, chemin Blue Hills
- 8 LOISIRS ET SERVICES À LA COMMUNAUTÉ**
- 8 1 1 Rapport mensuel de la Directrice
- 8 1 2 Procès-verbal de la réunion du comité de la bibliothèque
- 8 2 Personnel**
- 8 2 1
- 8 3 Résolution**
- 8 3 1 -
- 8 3 2 Shakespeare in the park
- 8 3 3 Demande de subvention - programme Emploi Été Canada
- 9 Affaires nouvelles
- 9 1 Collecte de sang Morin-Heights Loppet Viking
- 10 Période de questions
- 11 Levée de l'assemblée

### **18.02.13 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**

---

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2013 a été remis aux membres du conseil par le biais du fichier électronique de l'assemblée.

Le Directeur général informe le Conseil de la correction apportée à la résolution numéro 05.01.13.

Il est proposé par monsieur le conseiller Peter MacLaurin  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire 9 janvier 2013.

### **19.02.13 BORDEREAU DE DÉPENSES**

---

La liste de comptes à payer et des comptes payés du mois de janvier 2013 ainsi que la liste des comptes à payer du 31 décembre 2012 a été remise aux membres du conseil par le biais de leur fichier d'assemblée électronique ainsi que la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

Le conseil a étudié les listes et :

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

## Municipalité de Morin-Heights

Que le conseil approuve les comptes tel que détaillés dans les listes déposées.

31 décembre 2012	
Comptes à payer	78 764,79 \$
Comptes payés d'avance	46 102,85 \$
<b>Total des achats</b>	<b>124 867,64 \$</b>
Paiements directs bancaires du mois	-
<b>Total des dépenses</b>	<b>124 867,64 \$</b>
Salaires nets	-
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>124 867,64 \$</b>

Du 1er au 31 janvier 2013	
Comptes à payer	311 463,49 \$
Comptes payés d'avance	224 678,39 \$
<b>Total des achats</b>	<b>536 141,88 \$</b>
Paiements directs bancaires du mois	7 763,73 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>543 905,61 \$</b>
Salaires nets	121 197,51 \$
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>665 103,12 \$</b>

Monsieur le maire et le Directeur général sont autorisés à faire les paiements.

### ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AU 31 JANVIER 2013

---

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception, l'état des activités financières et l'état comparatif au 31 janvier 2013 ainsi que l'état comparatif pour la période.

### CORRESPONDANCE

---

Le Directeur général dépose le bordereau de correspondance pour le mois de janvier 2013. Le conseil ayant pris connaissance des lettres reçues lors du comité plénier, le Directeur général donnera suite à la correspondance.

#### Correspondance reçue

- 1 Ministère de la sécurité publique: pannes électriques
- 2 Tara Kirkpatrick: demande d'augmentation
- 3 ADMQ - Publicité: Non à la violence
- 4 Inventaire - Programme climat-municipalité
- 5 MAMROT: drapeau
- 6 SPCA: contrat
- 7 MRC des Pays-d'en-Haut: déménagement du Temple de la renommée
- 8 MDDEP: matières résiduelles
- 9 G. Croteau, D. Canales: demande de compensation
- 10 École Augustin Norbert Morin: demande de dons
- 11 Désilet-Leroux: appel d'offres architecture
- 12 Diocèse Saint-Jérôme: invitation
- 13 MMQ: demande d'adhésion
- 14 Société d'habitation: programme logement abordable
- 15 Sûreté du Québec: loppet Viking MH
- 16 CLD des Pays-d'en-Haut: programme logement abordable
- 17 Légion royale canadienne: demande de don
- 18 M. Kirkpatrick: dommages au souffleur

## **Municipalité de Morin-Heights**

- 19 Ville d'Estérel: patiner pour les étoiles
- 20 Municipalité de Saint-Adolphe d'Howard: appui aux municipalités
- 21 MRC des Pays-d'en-Haut: déménagement du Temple de la renommée
- 22 Ville de Sutton: modifications législatives - statut bilingue
- 23 Solidarité rurale: invitation
- 24 Plan d'action - Programme climat-municipalité
- 25 Fonds de la ruralité - Programme d'aide financière
- 26 Tricentris: subvention 2013
- 27 O. Chow: infrastructure (fra)
- 28 O. Chow: infrastructure (ang)
- 29 M. Freeman: plan de financement des infrastructures
- 30 M. Nichols: chemin du Lac Théodore
- 31 Fonds ÉcolGA: demande de soutien
- 32 F. Perdone: remerciements

### **Correspondance envoyée**

- A MRC des Pays-d'en-Haut et Municipalité de Morin-Heights: répertoire
- B Devis ingénieur - Addenda 1
- C Devis architecture - Addenda 1
- D MRC des Pays-d'en-Haut: population 2013
- E Direction régional de la sécurité civile: pannes électriques
- F Devis - cueillette et transport des matières résiduelles

### **20.02.13 VOEUX DE PROMPT RÉTABLISSEMENT - GUY LABELLE**

---

Considérant que monsieur Guy Labelle a subi une intervention médicale importante et est actuellement en congé de maladie;

Il est unanimement résolu:

Que ce conseil offre monsieur Guy Labelle ses voeux de prompt rétablissement.

### **21.02.13 COMITÉ CONSULTATIF POLITIQUE DES AÎNÉS**

---

Considérant que la MRC des Pays-d'en-Haut entame un processus en vue de réaliser une démarche «Municipalité amie des aînés » dans chacune de ses municipalités constituantes;

Considérant que la Politique des Aînés adoptée par la Municipalité en 2008 doit être actualisée;

Il est proposé par madame la conseillère Mona Wood  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil autorise l'adhésion de la Municipalité à la démarche.

### **22.02.13 ADOPTION DU RÈGLEMENT 502-2012 SUR LA TARIFICATION DE SERVICES**

---

Les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement 48 heures avant l'assemblée du conseil et avoir lu le document, le Directeur général est dispensé d'en faire la lecture et ce dernier en donne les grandes lignes.

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

## Municipalité de Morin-Heights

Que le règlement 502-2012 soit adopté comme suit :

### RÈGLEMENT 502-2012 SUR LA TARIFICATION DE SERVICES

ATTENDU : Les pouvoirs conférés aux municipalités par les articles 244-1 et suivants de la *Loi sur la fiscalité municipale* (L.R.Q., c. F-2.1) ;

ATTENDU : Que le conseil désire mettre à jour la tarification de services en matière de contrôle des animaux;

ATTENDU : Qu'avis de motion avec demande de dispense de lecture a été donné par monsieur Jean Dutil à l'assemblée du conseil municipal du 9 janvier 2013;

EN CONSÉQUENCE, il est ordonné, statué et décrété comme suit :

#### ARTICLE 1

L'article 16 est modifié pour se lire comme suit :

##### 16. Contrôle des animaux

Les tarifs suivants sont facturés en vertu du règlement de contrôle des animaux domestiques:

Coût annuel de la licence pour chiens non stérile	40 \$
Coût annuel de la licence pour chiens stérile	25 \$
Frais de retard d'achat de licence	10 \$
Coût de remplacement de la licence pour chiens en cours d'année - payé par le citoyen	10 \$
Frais d'appel pour la capture d'un animal errant (que le service doit capturer avec ou sans cage)	70 \$
Frais d'appel pour le ramassage d'un animal trouvé	50 \$
Frais d'appel pour le ramassage d'un animal blessé	50 \$
Frais d'appel pour le ramassage d'un animal mort et disposition	75 \$
Frais d'hébergement quotidien	15 \$
Frais vétérinaires pour un animal blessé (premiers soins ou euthanasie) (maximum)	200 \$
Frais d'évaluation vétérinaire d'un chien malade ou dangereux (minimum-maximum)	50 \$ 200 \$
Taux horaire de représentation à la cour	25 \$
Frais de vaccin de base	20 \$
Frais de stérilisation de chats errants- capture et retour à l'endroit d'origine	80 \$
Frais de reprise en charge pour adoption d'un chat- incluant stérilisation	80 \$
Abandon d'un animal de plus de 3 mois par le propriétaire	50 \$
Abandon d'une portée d'animal par le propriétaire (conditionnel à l'Hystérectomie de la mère aux frais du gardien)	50 \$
Achat ou remplacement d'une cage-trappe de chat	100 \$
Achat ou remplacement d'une cage-trappe de chien	500 \$

#### ARTICLE 2

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

\_\_\_\_\_  
Timothy Watchorn  
Maire

\_\_\_\_\_  
Yves Desmarais  
Directeur général  
Secrétaire-trésorier

## **Municipalité de Morin-Heights**

### **A.M. 03.02.13 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 504-2013 QUI PRÉVOIT LE PAIEMENT D'UNE INDEMNITÉ POUR PRÉJUDICE MATÉRIEL SUBI EN RAISON DE L'EXERCICE DES FONCTIONS**

---

Avis de motion est donné par madame la conseillère Leigh MacLeod que le règlement 504-2013 qui prévoit le paiement d'une indemnité pour préjudice matériel subi en raison de l'exercice des fonctions sera présenté lors d'une prochaine session.

Le projet de règlement étant remis au Conseil, le Directeur général sera dispensé d'en faire lecture.

### **RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

---

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception du rapport mensuel pour le mois de janvier 2013 ainsi que le rapport annuel pour l'année 2012.

### **RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

---

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception du rapport mensuel pour le mois de janvier ainsi que la liste de gestion des appels journaliers et de la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

### **23.02.13 AUTORISATION DE PROCÉDER À L'EMBAUCHE DE PERSONNEL TEMPORAIRE**

---

Considérant que la municipalité doit procéder à l'embauche de personnel temporaire;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce conseil autorise le Directeur général à procéder aux embauches du personnel temporaire requis pour le service des travaux publics;

Que le Directeur général rend compte des démarches à la prochaine assemblée.

### **24.02.13 RETRAITE DE MONSIEUR HENRI WEEKES**

---

Considérant que monsieur Henri Weekes est à l'emploi de la Municipalité à titre de journalier chauffeur depuis le 26 mai 1985;

Considérant que monsieur Weekes a aussi agi comme pompier volontaire pendant plusieurs années;

Considérant la décision de monsieur Weekes de prendre une retraite méritée dès le 30 juin 2013;

Il est unanimement résolu:

## **Municipalité de Morin-Heights**

Que ce conseil prend acte de la décision de monsieur Henri Weekes et le remercie pour ses nombreuses années de service à l'emploi de la Municipalité et lui offre ces meilleurs souhaits pour ses entreprises futures.

Que ce conseil prend acte du départ de monsieur Henri Weekes effectif le 30 juin 2013 mais du début de ses vacances dès le 1er mars 2013.

### **25.02.13 DOSSIER GILLES THIBODEAU**

---

Considérant que la Municipalité a embauché monsieur Gilles Thibodeau à titre de chauffeur opérateur journalier le 14 mai 2008;

Considérant que le Conseil est d'avis que monsieur Thibodeau devrait, après cinq ans à l'emploi de la Municipalité, offrir une prestation de travail qui corresponde aux normes de qualité et aux exigences de la Municipalité;

Considérant les nombreux rappels à l'ordre qui ont miné progressivement le lien de confiance qui devrait exister entre la Municipalité et l'employé;

Il est proposé par monsieur le conseiller Peter MacLaurin  
Et unanimement résolu:

Que ce conseil décrète que la Municipalité met fin au lien d'emploi avec Monsieur Gilles Thibodeau en date de la présente.

Que le Directeur général fasse toute chose nécessaire dans ce dossier.

### **26.02.13 ACQUISITION D'UNE CHARGEUSE RÉTROCAVEUSE**

---

Considérant que le Conseil a procédé à un appel d'offres public pour l'achat ou un crédit-bail de 60 mois d'une chargeuse rétrocaveuse neuve 2012 ou 2013 quatre roues motrices, moteur diesel turbocompressé, incluant le contrat d'entretien;

Considérant que la Municipalité a reçu l'offre suivante:

Soumissionnaire	Prix (taxes inc.)
Hewitt Équipement Ltée	140 162,57 \$

Considérant que la somme nécessaire au paiement de l'année courante est prévu au budget;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce conseil octroie le contrat d'acquisition d'une chargeuse-rétrocaveuse, neuve, modèle Caterpillar 430IT incluant le programme d'entretien préventif de 60 mois et les équipements décrit au devis au plus bas soumissionnaire conforme, Hewitt Équipement Ltée, pour un montant de 166 907 \$ moins la reprise en échange de l'équipement Caterpillar 430, 2008, pour un montant net de 140 162,57 taxes incluses.

Que le Conseil emprunte la somme nécessaire à l'acquisition au Fonds de roulement et que le remboursement au fond soit fait en cinq versements égaux débutant en 2013.

## **Municipalité de Morin-Heights**

Que la dépense pour l'année courante soit assumé par les activités de fonctionnement.

Que le Conseil autorise Directeur général à signer les documents afférents à l'acquisition.

### **27.02.13 SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE POUR LA PRÉPARATION DES PLANS, DEVIS ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX - DOMAINE BALMORAL**

---

Considérant que les citoyens du secteur Balmoral ont approuvé le règlement 500 décrétant des travaux d'infrastructures sur les rues Augusta, Balmoral et Glen Abbey;

Considérant que la municipalité a procédé à un appel d'offres public pour les services professionnels d'ingénierie;

Considérant que le comité de sélection a déposé son rapport avec les pointages suivants :

Firme	Pointage final	Prix
Genivar Inc.	15,87	78 757,88 \$
Roche Ltée	16,32	79 332,75 \$
Les consultants S.M. Inc.	27,58	47 139,76 \$
CIMA+	20,72	63 236,25 \$
Équipe Laurence	9,52	147 053,03 \$
BPR-Triax	10,40	122 162,77 \$
Consultants Mirtec Inc.	17,54	71 284,50 \$
Ingemax Inc.	31,38	39 666,38 \$
Dessau Inc.	23,25	56 337,75 \$

Considérant que tous les documents d'appels d'offres font partie intégrante du présent contrat;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce conseil accepte l'offre présentée par la firme Ingemax Inc. dont le pointage final est 31.38 pour les services professionnels d'ingénierie pour un montant total de 39 666,38 \$, taxes incluses, le tout en conformité avec les clauses du document d'appel d'offres.

### **RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT**

---

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception du rapport mensuel du Directeur du service de l'environnement et des parcs ainsi que le rapport annuel de débits hebdomadaires pour 2012.

### **28.02.13 PARC ECHORIDGE**

---

Considérant le conseil reçu une offre de cession, à titre gratuit, d'un groupe de propriétaire d'un immeuble de 24,65 acres identifié comme "Echoridge";

Considérant que le Conseil a autorisé le directeur général à conclure une entente par la résolution numéro 190.09.10;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

## **Municipalité de Morin-Heights**

Que ce conseil autorise le maire et le directeur général à signer un contrat de cession à la municipalité du lot numéro 5 102 824 d'une superficie de 24,65 acres.

Que ce conseil approuve l'émission de reçu de dons à la municipalité pour la valeur de l'immeuble cédé.

### **29.02.13 SENTIERS VÉLO DE MONTAGNE**

---

Considérant le conseil a autorisé l'aménagement de sentiers de vélo de montagne au parc Basler par la résolution 123.06.12;

Considérant qu'une modification doit être apportée au montant autorisé;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce conseil corrige le montant alloué pour les travaux à 16 464,85 \$.

Que pour ce faire, le conseil affecte la somme nécessaire du Fond de parcs et terrain de jeux.

### **30.02.13 SERVICES PROFESSIONNELS D'ARCHITECTURE - CHALET DU MONT-BELLEVUE**

---

Considérant que la municipalité entend réaliser la construction d'un chalet de sport au Mont-Bellevue;

Considérant que la municipalité a procédé à un appel d'offres public pour les services professionnels d'architecture;

Considérant que le comité de sélection a déposé son rapport avec les pointages suivants :

Firme	Pointage final	Prix
Jean Damecour, architecte	26,84	49 358,77 \$
Maxime Duquette, architecte	18,09	66 340,58 \$
Birtz, Bastien, Beaudoin, Laforest, architectes	20,59	60 706,30 \$
Hébert-Zurita, architectes	15,75	80 310,04 \$
Mario Allard, architecte	22,67	56 612,62 \$

Considérant que tous les documents d'appels d'offres font partie intégrante du présent contrat;

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce conseil accepte l'offre présentée par Jean Damecour, architecte dont le pointage est 26.84 pour les services professionnels d'architecture pour le chalet du Mont-Bellevue pour un montant total de 49 358,77 \$, taxes incluses, le tout en conformité avec les clauses du document d'appel d'offres.

Que le conseil autorise que la dépense au montant de 20 615,02 \$ pour l'étude préliminaire soit payée par les activités de fonctionnement de 2013.

## **Municipalité de Morin-Heights**

### **RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR**

---

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception du rapport de fin d'année 2012 ainsi que du rapport du mois de janvier 2013 du Directeur du Service d'urbanisme.

#### **31.02.13      PROJET INTÉGRÉ D'HABITATION - CROSS-COUNTRY RETREAT**

---

Considérant que le Service de l'urbanisme a reçu un rapport d'inspection des travaux de construction de la voie de circulation privée du projet cross-country retreat;

Considérant que ce rapport préparé par la firme d'ingénierie responsable de l'inspection soulève qu'une disposition de la *Politique de construction des infrastructures* n'est pas rencontrée à l'égard du type de pierres utilisées pour l'empierrement des fossés;

Considérant les recommandations de la firme d'ingénierie à l'effet que cette substitution de pierres pour la stabilisation des fossés est acceptable compte tenu de la faible pente des fossés ainsi que la nature privée de la voie de circulation;

Considérant que ce réseau de fossés privés n'affecte pas le réseau de drainage municipal en aval et que le maintien et l'entretien de ces derniers sera à la charge exclusive des copropriétaires;

Il est proposé par monsieur le conseiller Peter MacLaurin  
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que ce conseil approuve que la norme relative au type de pierre utilisée pour l'empierrement des fossés stipulée à l'article 8.2.1 de la *Politique de construction des infrastructures* soit allégée afin que l'utilisation de gravier naturel d'un calibre de 50-100 mm soit autorisée comme substitution à la pierre concassée d'un calibre de 100-200 mm.

#### **32.02.13      PROJET DE LOTISSEMENT PROJETÉ - LOTS 4924659, 4924660, 4924661 ET 4924662, CHEMIN BLUE HILLS**

---

Considérant que le Service de l'urbanisme a reçu une demande d'un promoteur pour un projet futur de lotissement (projet intégré ou de lotissement traditionnel) d'environ 20 terrains;

Considérant que l'étude préliminaire d'ingénierie démontre qu'une disposition de la *Politique de construction des infrastructures* n'est pas rencontrée;

Considérant les recommandations de la firme d'ingénierie et du Service des travaux publics à l'effet que cette non-conformité serait acceptable sans pour autant compromettre la sécurité sur le réseau routier public;

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

## **Municipalité de Morin-Heights**

Que ce conseil approuve que l'interprétation de la norme relative aux pentes aux intersections des rues de la *Politique de construction des infrastructures* soit allégée et que la pente sur le chemin Blue Hills à l'intersection de rue projetée soit d'une moyenne de 8,5% sur une longueur 30 mètres au lieu d'une moyenne de 5% sur une longueur de 30 mètres, tel qu'énoncé à l'article 7.2.1.5.

### **RAPPORT MENSUEL DE LA DIRECTRICE DU SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE**

---

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception, du rapport mensuel pour le mois de janvier 2013 ainsi que la liste de dépenses.

### **PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE**

---

Le Directeur général dépose au conseil, qui en accuse réception, du procès-verbal de la réunion du comité de la bibliothèque datée du 8 janvier 2013.

#### **33.02.13 SHAKESPEARE IN THE PARK**

---

Considérant que Theater Morin-Heights désire présenter la pièce 'Midsummer nights dream' par Repercussion theater, le 3 août 2013 au Mont- Bellevue;

Considérant que le coût estimé de ce projet est de 7 300 \$;

Considérant que la municipalité a prévu un budget afin d'appuyer ce projet;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce conseil appuie la demande d'aide financière présentée par Theater Morin-Heights au fonds de la culture et patrimoine de la MRC des Pays-d'en-Haut.

Que ce conseil autorise une participation financière au projet de Theater Morin-Heights de 2 000 \$.

Que ce conseil affecte la somme de 1 000 \$ pour la promotion du projet.

Que ce conseil autorise les services municipaux à réaliser certaines tâches pour ce dossier pour une somme évaluée à 2 300 \$.

Que le conseil lie sa participation financière au projet à l'obtention de l'aide financière du fonds de la culture et du patrimoine de la MRC des Pays-d'en-Haut.

#### **34.02.13 DEMANDE DE SUBVENTION - PROGRAMME EMPLOI ÉTÉ CANADA**

---

Considérant que le Gouvernement fédéral a mis sur pied un programme d'aide financière « Emploi Été Canada »;

## **Municipalité de Morin-Heights**

Considérant le rapport préparé par la Directrice du Service des loisirs et de la culture daté du 5 février 2013;

Il est proposé par monsieur le conseiller Peter MacLaurin  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le Directeur général soit autorisé à signer les documents afférents et à faire toute chose nécessaire dans ce dossier.

### **35.02.13 FÉLICITATIONS**

---

Il est unanimement résolu que ce conseil remercie messieurs Richard Nesbitt, Darren Green, Regan Moran, Alex Barnes, Gaël Chiron, Sylvain Rioux, Richard Verdun ainsi que tous les patrouilleurs et les bénévoles qui ont participé à la corvée et qui ont travaillé avec beaucoup de diligence dans des conditions souvent difficiles à la réparation du réseau de ski de fonds très endommagé par les tempêtes du mois de décembre.

### **AFFAIRES NOUVELLES**

---

#### **COLLECTE DE SANG MORIN-HEIGHTS LOPPET VIKING**

La collecte de sang Morin-Heights Loppet Viking (dimanche, le 24 février 2013) aura lieu mercredi, le 27 février 2013 entre 13h30 et 19h30 à l'Église St-Eugène au 148, chemin Watchorn.

### **PÉRODE DE QUESTIONS**

---

Le Conseil répond aux questions du public.

### **36.02.13 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

---

L'ordre du jour étant épuisée;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil que la séance soit levée à 20h25.

*J'ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues à ce procès-verbal*

---

Timothy Watchorn  
Maire

---

Yves Desmarais  
Directeur général/  
Secrétaire-trésorier

Dix personnes ont assisté à l'assemblée.